



eau
seine
NORMANDIE

Adoption du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau

SDAGE et programme de mesures

Une organisation et une adhésion
des acteurs
= les orientations et les dispositions
du SDAGE

Dans le SDAGE

Des objectifs
à atteindre



Des actions concrètes tenant
compte des moyens
= le programme de mesures

2015 ?

2021 ?

2027 ?

si

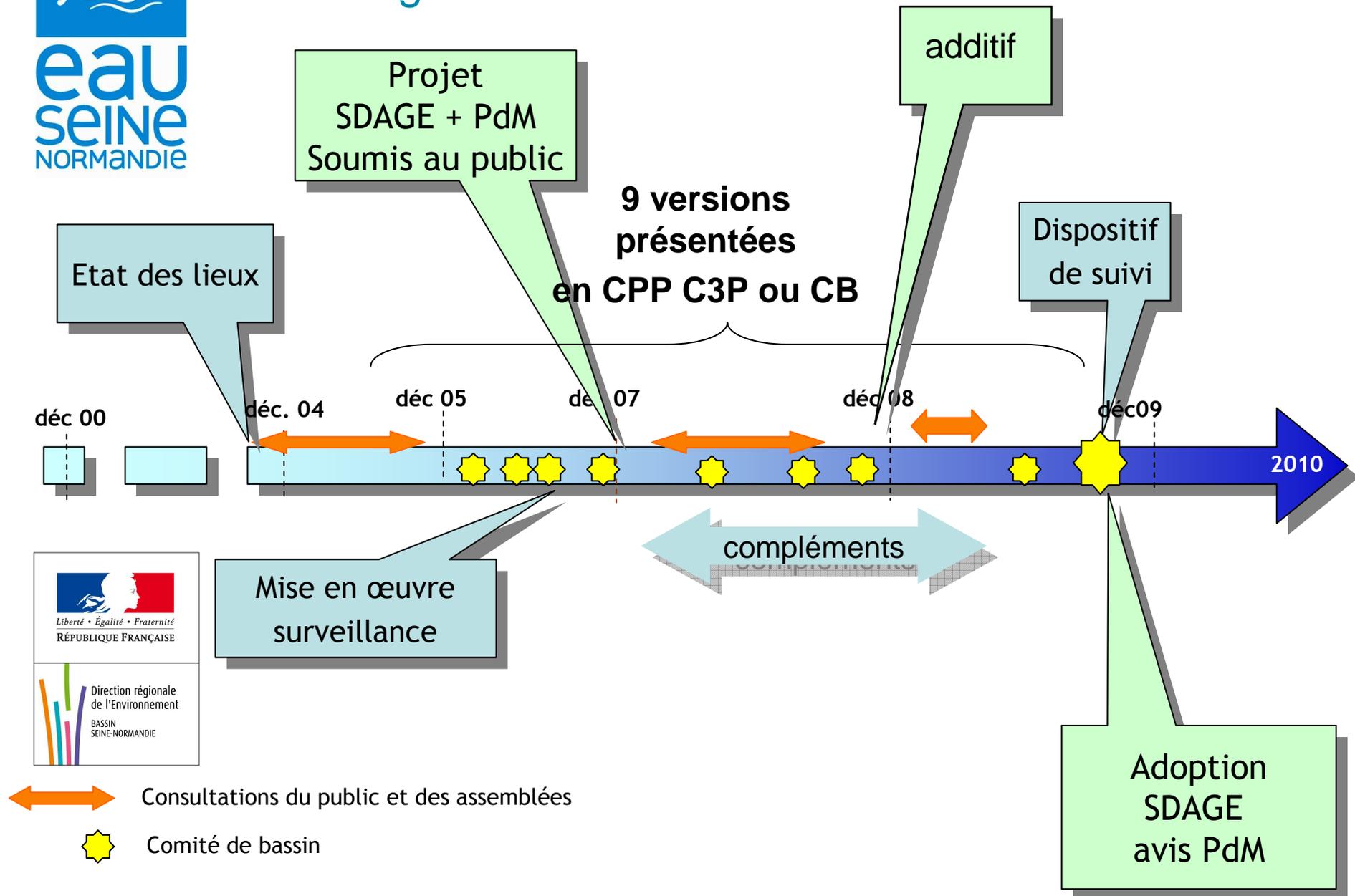
Coûts disproportionnés
Inertie du milieu
Impossibilité technique





eau
seine
NORMANDIE

Calendrier d'élaboration du SDAGE et du Programme de Mesures





La gouvernance

- Avec les commissions et les groupes de travail
- Au sein de la Commission permanente
- Avec la consultation des assemblées et la prise en compte des avis





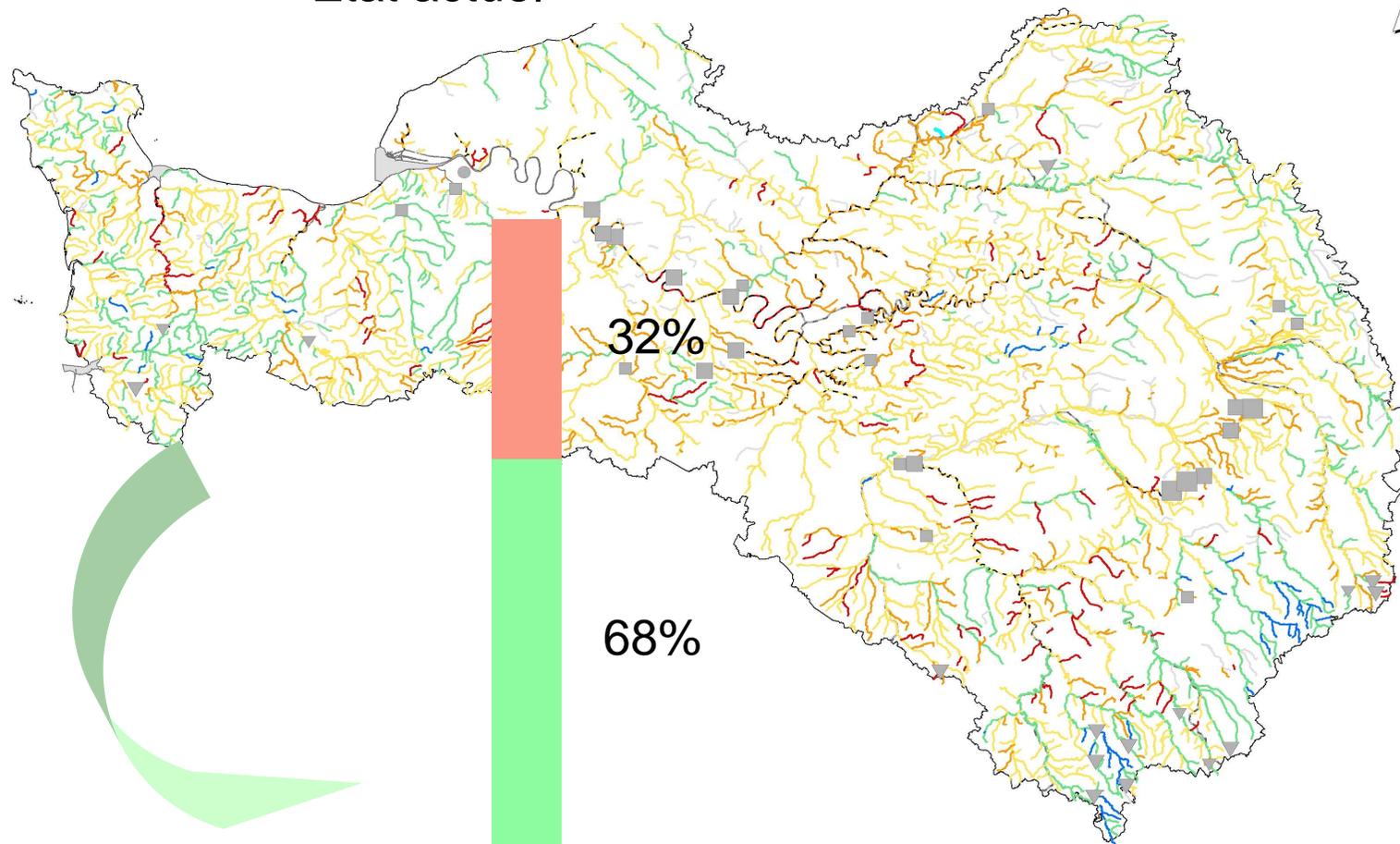
La consultation des assemblées

- 180 dispositions dans le SDAGE
- 90 demandes de modification
- 45 propositions de modification
- + 10 nouvelles dispositions

- Restitution auprès des assemblées



État actuel



Objectifs

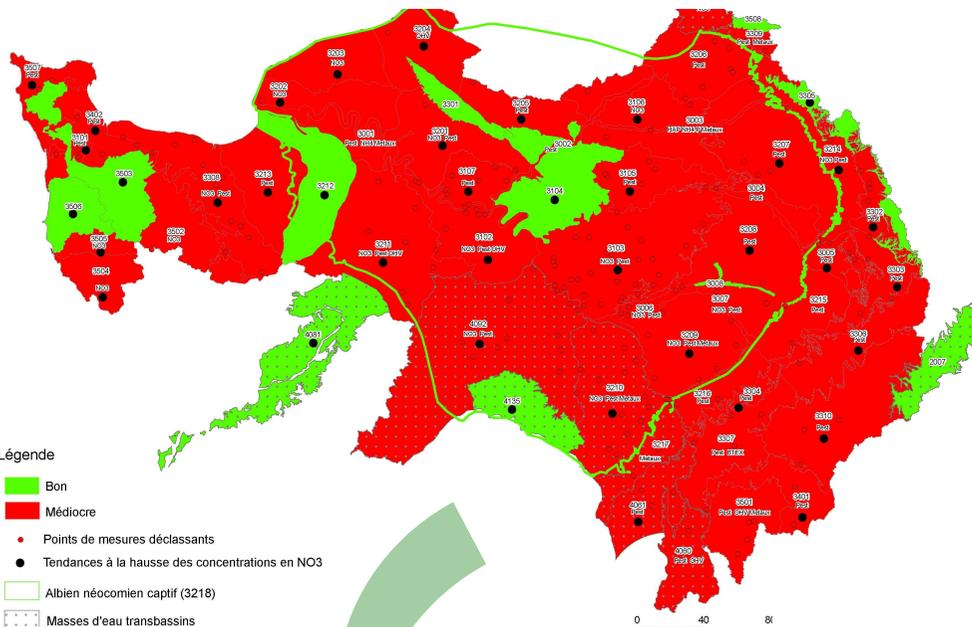
2015 rivières
objectif écologique

**Objectifs eaux
de surface**

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

État actuel



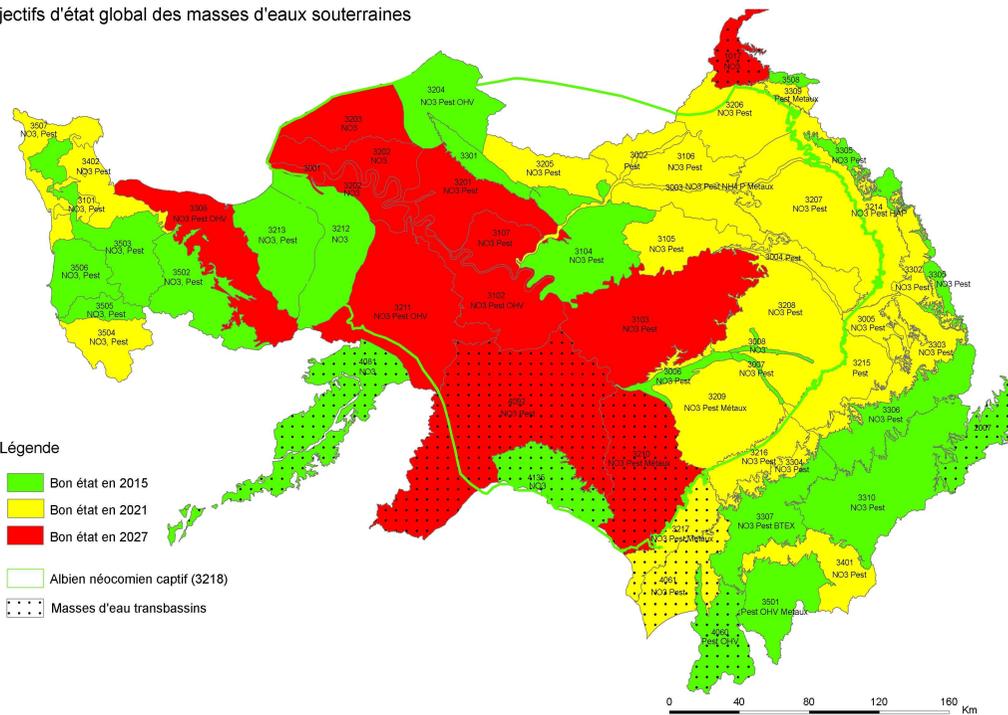
Légende

- Bon
- Médiocre
- Points de mesures déclassants
- Tendances à la hausse des concentrations en NO3
- Albien néocomien captif (3218)
- Masses d'eau transbassins



Objectifs eaux souterraines

Objectifs d'état global des masses d'eaux souterraines



Légende

- Bon état en 2015
- Bon état en 2021
- Bon état en 2027
- Albien néocomien captif (3218)
- Masses d'eau transbassins

Objectifs

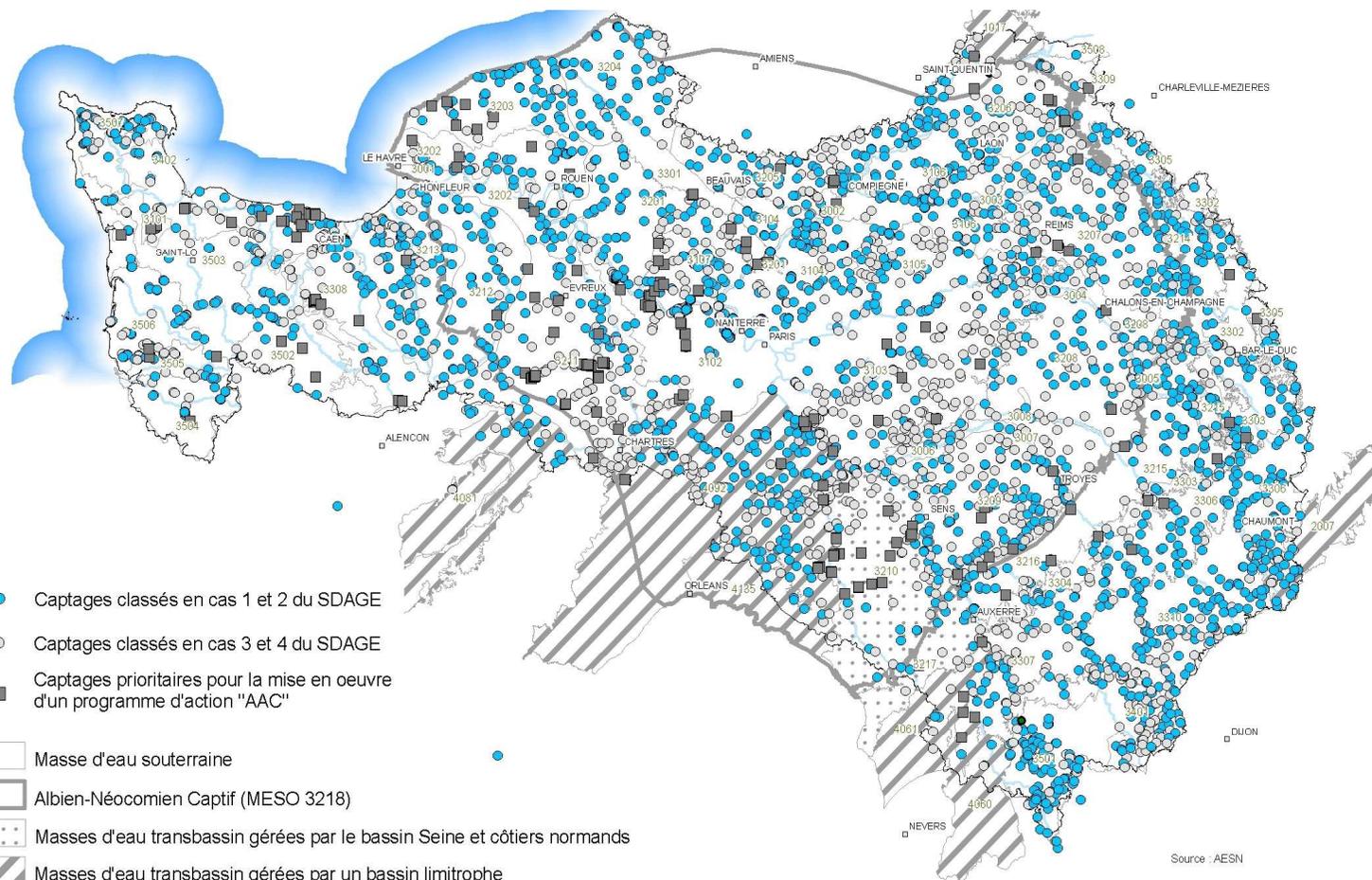
ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'EAU

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

La priorisation des actions sur les captages



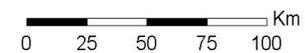
N



ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Source : AESN



Les orientations et dispositions du SDAGE: Une organisation et une adhésion des acteurs

1. diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants « classiques »

2. diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques

5. protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future

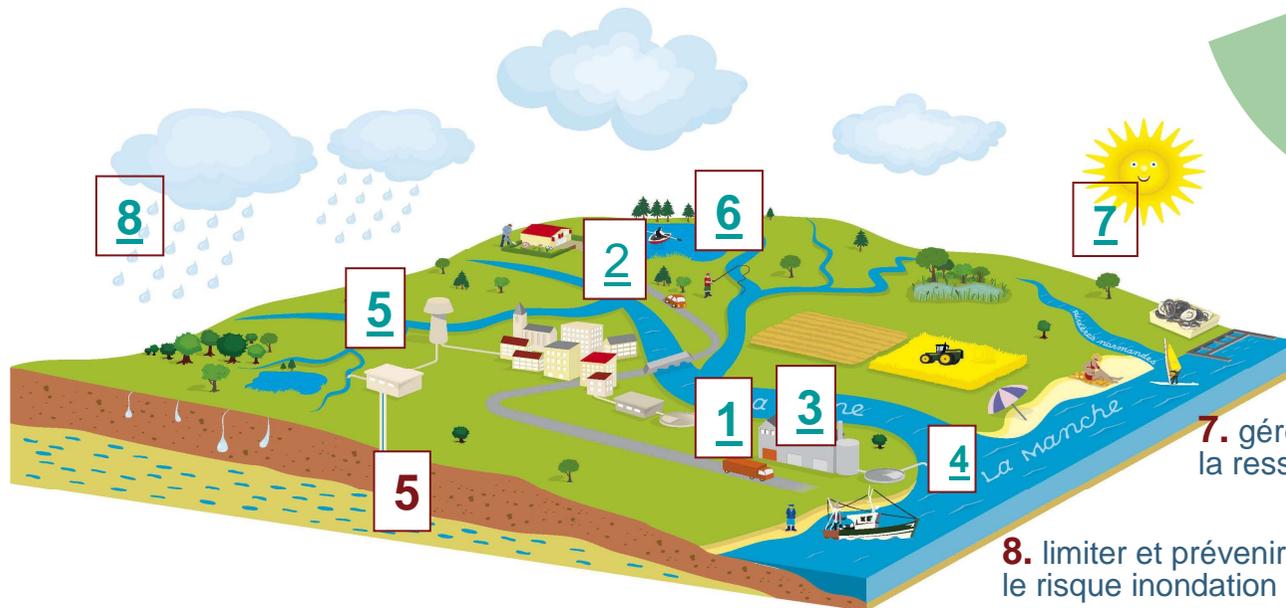
3. réduire les pollutions des milieux aquatiques par les substances dangereuses

4. réduire les pollutions microbiologiques des milieux

6. protéger et restaurer les milieux aquatiques humides

8 défis

43 orientations
188 dispositions



+
2 leviers

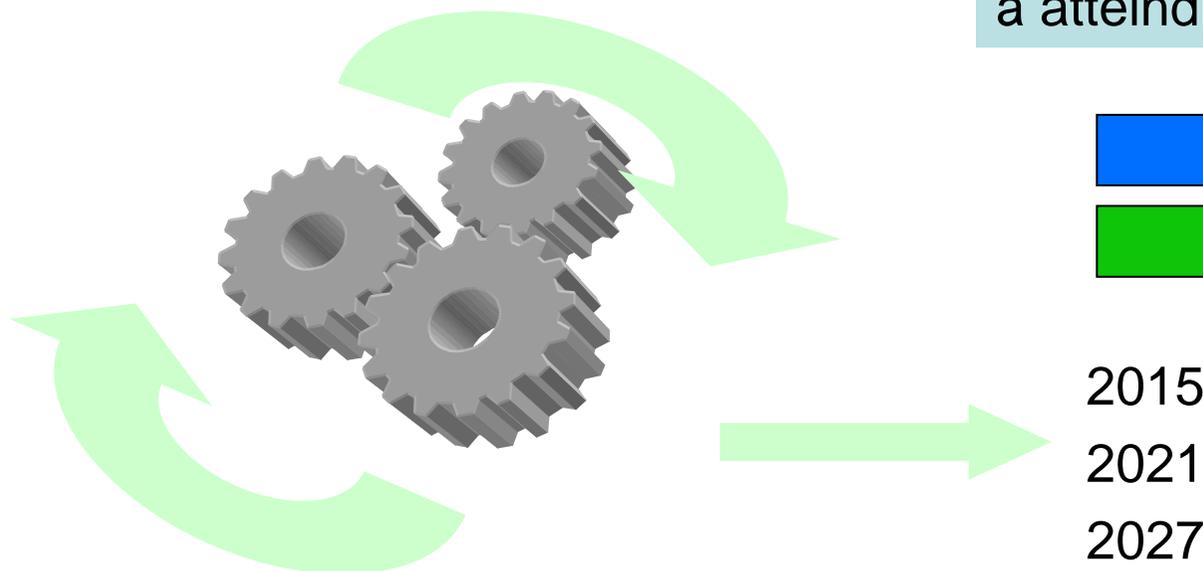
7. gérer la rareté de la ressource en eau

8. limiter et prévenir le risque inondation

Un programme de mesures

9 Mds € sur 2010-2015

Des objectifs
à atteindre



Les actions pour atteindre les objectifs du SDAGE





Les conditions de réussite du SDAGE

- La gouvernance
- Le suivi de la mise en œuvre du SDAGE
- 10^{ème} programme
- Le Grenelle





Les SAGE dans le SDAGE





Dispositions relatives aux SAGE dans le SDAGE

Orientation 15 – Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques continentaux et littoraux ainsi que la biodiversité

Orientation 16 - Assurer la continuité écologique pour atteindre les objectifs environnementaux des masses d'eau

Orientation 18 -Gérer les ressources vivantes en assurant la sauvegarde des espèces au sein de leur milieu

- Instaurer un plan de restauration des milieux aquatiques dans les SAGE
- Maintenir et développer la fonctionnalité des milieux aquatiques particulièrement dans les zones de frayères
- Préserver les espaces à haute valeur patrimoniale et environnementale
- Diagnostiquer et établir un programme de libre circulation des espèces dans les SAGE
- Intégrer les prescriptions du plan de gestion des poissons migrateurs dans les SAGE
- Délimiter les zones humides et définir les programmes de gestion des Zones Humides présentant un Intérêt Environnemental Particulier (ZHIEP)
- Identifier les ZHIEP et définir des programmes d'action
- Délimiter les zones humides dites stratégiques pour la gestion en eau (ZHSGE)
- Intégrer la problématique des espèces invasives et exotiques dans les SAGE





Dispositions relatives aux SAGE dans le SDAGE

Orientation 25 : Anticiper et prévenir les situations de pénuries chroniques des cours d'eau

- Mettre en œuvre une gestion concertée des cours d'eau dans les situations de pénurie
- Sensibiliser et informer la population au risque d'inondation

Orientation 37 - Renforcer et faciliter la mise en œuvre des SAGE

- Veiller à la cohérence des SAGE sur les territoires partagés
- Etablir les rapports d'activité des SAGE
- Renforcer le rôle des CLE lors de l'élaboration, la révision et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT, PLU et carte communale)
- Renforcer les échanges entre les commissions locales de l'eau et les acteurs présents sur le territoire du SAGE
- Renforcer l'intégration des objectifs littoraux dans les SAGE
- Développer et soutenir l'animation
- Former les acteurs ayant des responsabilités dans le domaine de l'eau



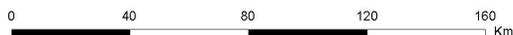
Proposition d'unités hydrographiques et système aquifère pouvant correspondre à un périmètre SAGE dans le bassin Seine et cours d'eau côtiers normands



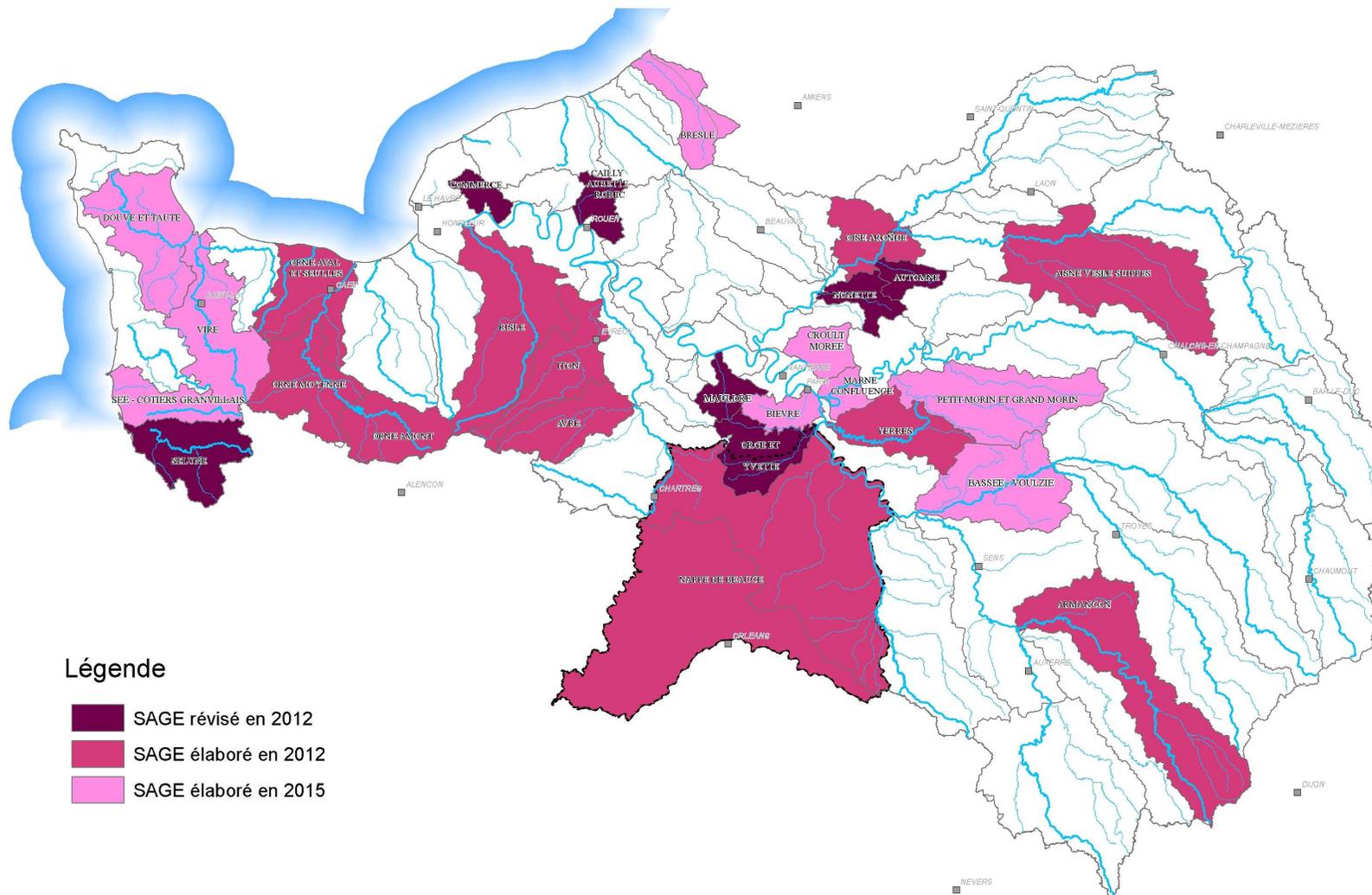
Légende

- Cours d'eau
- Limites départementales dans le bassin SN
- Périmètres SAGE proposés
- Sage de la Nappe de Beauce en dehors des limites du bassin

Octobre 2007

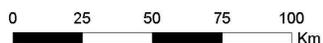


Périmètre et délais des SAGE élaboré ou révisé dans le bassin Seine et cours d'eau côtiers normands



Légende

- SAGE révisé en 2012
- SAGE élaboré en 2012
- SAGE élaboré en 2015





eau
seine
NORMANDIE



Merci de votre attention



ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU
Agence de l'eau